

mardi 19 juillet 2011 à 15h13

[Prestige](#)

Mon royaume pour une église...

9 Commentaire(s) |

5



©Patrice Besse

<

>

Vous trouvez les manoirs, châteaux et autres mas trop « conventionnels » ? L'agence immobilière Patrice Besse propose à la vente deux églises de style art-déco, situées dans le nord de la France. Ces deux biens de caractère, particulièrement atypiques, sont susceptibles d'intéresser particuliers comme associations, voire des entreprises.

(LaVieImmo.com) - Comme toute église qui se respecte, chacune possède sa nef, sa sacristie, ses vitraux, sculptures et moulures, sans oublier sa mystérieuse crypte... Autant d'éléments qui peuvent devenir au gré de l'imagination du futur acquéreur une chambre, une salle à manger, ou bien une salle de jeu. Mais il est également possible de transformer les lieux en un espace chaleureux de rencontre pour une association ou une société désireuse de se mettre au vert.

Inspiration néo-byzantine

Le première église, située dans l'Aisne, a été achevée en 1937 sur les fondations d'un édifice religieux plus ancien, datant de 1878, selon le réseau. Mais c'est dans sa construction que le bâtiment déploie toute son originalité : si la façade reprend des éléments art-déco, le dôme et sa croix dénotent de par leur inspiration néo-byzantine. Sa surface totale de 900 mètres carrés - dont 400 mètres carrés pour la chapelle seule -, est entièrement aménageable en vue d'en obtenir une vaste demeure d'exception. Sans oublier les quelque 5 000 mètres carrés de terrains constructibles environnants. Le bien est mis en vente pour 590 000 euros.

Une église pour 245 000 euros

Le second de ces biens d'exception se trouve au cœur de la Thiérache, au nord-est de l'Aisne et à proximité de la Belgique. Achevée en 1931, cette église est devenue lieu de culte la même année. Elle possède une façade inspirée de l'architecture classique du 17ème siècle, « *tout en reprenant certains éléments du vocabulaire de la Renaissance* », explique le réseau. Le bâtiment principal dispose d'une surface totale 900 mètres carrés environ, sur un terrain de près de 2 200 mètres carrés. Le tout pour seulement... 245 000 euros !

Une deuxième vie pour ces ex-lieux de culte, « *susceptibles d'intéresser des particuliers qui veulent sortir de l'ordinaire, des passionnés d'art-déco, ou encore des associations* », indique Bruno Van Montagu, responsable de la région Oise au sein du réseau Patrice Besse. « *Par exemple, le terrain alentours offre de multiples possibilités pour des lieux d'exposition* ». Seule limite, la destination du bien : « *transformer les lieux en discothèque ou un autre lieu de culte serait sans doute mal vu par l'évêché* », confie le professionnel...

[Le site de l'agence Patrice Besse](#)

Nos services

- > Estimez votre bien en quelques clics !
- > Comparez gratuitement les offres de crédit de plus de 100 banques
- > Retrouvez tous les programmes immobiliers neufs en France

**Payez moins d'Impôts**

Plus de 2 500 € d'impôts ? Réduisez vos Impôts avec un Prestataire ! Propositions Gratuites.

» Cliquez ici

**Palmarès Epargne**

Generali Epargne : Label d'excellence 2011 des Dossiers de l'épargne pour les assurances vie.

» Cliquez ici

**Recrutement Dirigeants**

10 000 chasseurs de têtes recrutent sur Experteer en toute confidentialité. Postes +60 000 €

» Cliquez ici

**Caro, 42 ans, célibataire**

Et exigeante ! Comme elle, rejoignez Attractive World, le leader de la rencontre haut de gamme.

» Cliquez ici

Publicité Ligatus

Donnez votre avis

Votre pseudo :

Votre message :

(il vous reste 2000 caractères)

VALIDER

17/08/2011 à 23:09 par **transacnord**

Recommander ce post 0

Nous nous en avons vendu une a tourcoing en cours de transformation en douze lofts

<http://www.facebook.com/#!/pages/Transacnord-By-Go-nay-Cabinet-LEMAIRE-GONAY/148912205137679>

21/07/2011 à 16:05 par **antoine**

Recommander ce post 0

moi j'ai vu a Londres des églises transformées en discothèque: les anglais ont l'esprit bcp plus ouvert, les anglaises aussi sont en general plus ouvertes...))

21/07/2011 à 15:46 par **antoine**

Recommander ce post 0

moi je la ferai raser et je fais construire du BBC dessus :) sacrilège qu'ils disent

21/07/2011 à 15:32 par **oncdonald**

Recommander ce post 0

et en supermarché, c'est possible ? j'ai vu un reportage à la télé il y a quelques temps sur des églises vendues à des particuliers, et il me semble bien qu'une était rachetée par un groupe de distribution. ça me paraît pire qu'une discothèque, non ?

21/07/2011 à 14:50 par **Mahdi**

Recommander ce post 0

Comparé une mosquée à une discothèque est inique ! Quelle pauvre hégémonie catholique... Pas très catholique pour le coup !!!!!!!

21/07/2011 à 14:45 par **fred**

Recommander ce post 0

@Mahdi : Désolé : "« transformer les lieux en discothèque ou un autre lieu de culte serait sans doute mal vu par l'évêché », confie le professionnel".

21/07/2011 à 14:16 par **antoine**

Recommander ce post 0

elle est classée combien en DPE? on a droit au ptz plus? :)

21/07/2011 à 10:38 par **Mahdi**



Recommander ce post



0



Je peux la transformer en mosquée ?

20/07/2011 à 23:51 par **Mercutio**



Recommander ce post



0



Il ya quelque chose de pourri dans ce royaume.

Dernières actualités prestige

09:50 **Luxe : L'hôtellerie du Groupe du Louvre prête à être cédée**

07/09/2011 **L'inquiétude, après la taxe de 2 % dans l'hôtellerie de luxe**

05/09/2011 **L'immobilier de luxe toujours plus cher !**

30/08/2011 **Allô Houston, ici Les Mille et Une Nuits !**

23/08/2011 **De Ben Stiller à Jason Statham, l'histoire d'une maison triple**

16/08/2011 **Un château en Grande-Bretagne vendu 140 M€, un record !**

Plus d'actualités prestige

© Copyright 2011 LaVieImmo.com. Tous droits réservés. Mentions légales